

## **EN AVANT MAUREPAS**

### **Avec M. GARESTIER, un droit d'expression étriqué**

Depuis que M GARESTIER est élu les expressions dans le bulletin municipal sont soumises à un règlement particulièrement étriqué, ce qui n'est pas le cas de ses éditoriaux. Il force à passer à côté des grands événements de notre pays: ainsi des questions de laïcité, de discriminations notamment liées aux religions. Notre droit d'expression est réduit aux affaires courantes de la commune. Alors que le conseil municipal est le creuset officiel élémentaire de la démocratie, c'est tout autrement ici. Aucun débat important n'y est plus organisé.

On se demande à quoi sert le poste créé au cabinet du maire consacré à la démocratie locale, bien rémunéré. Ne serait-ce pas le moyen de cacher une activité de plus en plus "politique" de cette mairie ?...

On apprend par la presse que Maurepas a dû rembourser 185.000 € d'aides d'État. La municipalité n'a pas tardé à se vanter de bonne gestion.. S'agissait-il d'un essai de duperie éventé ? Bien tenté ! Mais c'est plutôt une absence totale de prévision dans la gestion. Alors, il n'y a pas lieu de s'en féliciter. Il y a lieu de s'alarmer.

Bien sûr, en supprimant des services publics au profit du privé (piscine, crèche..) , en licenciant comme aucune entreprise ne peut le faire, conduisant au chômage des agents cinquantenaires ayant servi loyalement la commune pendant des années, en réduisant les primes, en bouclant les budgets par des ventes de terrains, on peut masquer une réalité catastrophique.

Avec nous autre chose pour une vie meilleure.

[www.en-avant-maurepas.fr](http://www.en-avant-maurepas.fr)